

RÉFLÉCHIR LE NOMBRE ET LES PÉRIODES DES PRÉLÈVEMENTS SELON LES ANNÉES POUR PÉRENNISER LES FONCTIONS D'UNE PRAIRIE NATURELLE



La ferme au son des cloches se situe au Nord-Ouest du Parc du Pilat, à 550 m d'altitude. L'évolution climatique de ces dernières années (3-4ans) entraîne des étés de plus en plus longs et des automnes de plus en plus réduits (voire inexistants). Dans ce contexte, Olivier et Anne-Laure requestionnent leurs pratiques...



GAEC LA FERME AU SON DES CLOCHES

Olivier et Anne-Laure PITIOT, installés en 2012 puis 2019

- Commune : Saint-Paul-en-Jarez (42).
- Moyens humains : 2 UTH.
- Surface : 48,5 ha dont 9 ha de céréales (pour consommation animale), 17 ha de prairies temporaires (dont 4,5 ha en rotation longue) et 21,5 ha de prairies naturelles.
- Troupeau : 25-30 vaches laitières de race Montbéliarde (~6000L/vache/an), 21 génisses de 0 à 3 ans.
- Production animale : 140 000 L de lait en 2020.
- Commercialisation : Biolait sous le label AB.
- Autres atelier : accueil pédagogique à la ferme.

L'objectif des éleveurs est de dégager 2 salaires grâce à la production de lait. Pour y parvenir, ils cherchent à réduire les charges par le pâturage et l'autonomie alimentaire, plutôt qu'à augmenter la productivité par animal.

Contexte de la ferme

UN SYSTÈME AYANT TROUVÉ SON RYTHME DE CROISIÈRE TANT QUE LES ÉTÉS ÉTAIENT COURTS

Lorsqu'il a repris l'exploitation familiale en 2012, Olivier PITIOT a converti la ferme en Agriculture Biologique. Au départ et jusqu'à l'arrivée des sécheresses répétées, le cheptel était composé de 23-24 vaches pour une production de 110-115 000 litres de lait par an et l'exploitation était autonome en alimentation à 95 % (les seuls achats étaient la luzerne déshydratée et les minéraux). La situation était satisfaisante pour lui.

UN BESOIN D'AUGMENTER LE BÉNÉFICE DE LA FERME

En 2019, sa femme Anne-Laure le rejoint en GAEC avec la création d'un atelier pédagogique complémentaire. Depuis cette installation, ils ont décidé d'augmenter la production de lait (30 vaches aujourd'hui) de manière à dégager deux salaires grâce aux deux ateliers (lait et accueil à la ferme).

UN SYSTÈME LAITIER BASÉ SUR LA (RE)POUSSE DE L'HERBE

Les vêlages étant étalés toute l'année, les éleveurs visent à répondre à de forts besoins sur toute l'année. De plus, sous les conseils de techniciens lait, les objectifs de production laitière sont actuellement couverts uniquement par une ration composée en majorité d'une herbe peu fibreuse. Pour cela, le troupeau de vaches laitières est conduit au pâturage en tournant sur toutes les parcelles alentours (prairies naturelles d'abord puis les repousses après fauche des temporaires) tant que l'herbe pousse et repousse. Les éleveurs complètent la ration avec un à deux kilogrammes de foin aux moments des traites. Aux périodes de non-pousse de l'herbe, les vaches sont nourries sur une base d'ensilage d'herbe qui est généralement récoltée en période de pousse des prairies temporaires.

Déclencheur de l'expérience

L'exploitation n'est aujourd'hui plus autonome et l'arrivée du climat méditerranéen depuis quelques années a accentué cela (moins de précipitations). En 2020, ils ont commencé à distribuer de l'ensilage d'herbe dès la mi-juillet. Ils ont également acheté 40 tonnes (matière brute) de maïs ensilage et 5 tonnes (matière sèche) de foin pour nourrir les animaux. Enfin, la récolte de foin sur certaines parcelles, notamment les prairies naturelles, a été presque divisée de moitié.

C'est le cas en particulier de « le grand pré », une prairie naturelle en pente présentant des variations de profondeur de sol (affleurement de la roche à certains endroits). La végétation y est très diversifiée en espèces et le type dominant correspond à des plantes moyennement tardives au démarrage et à l'épiaison.

Les éleveurs constatent dès 2020 une nanification et une mortalité de certaines zones du couvert végétal. Ils prennent conscience que la cause principale est le maintien de leurs pratiques de pâturage dans un contexte à la fois d'effectif de troupeau relativement élevé et à la fois de périodes de pousse de l'herbe très raccourcies ces dernières années.

Objectif de l'expérience

RETROUVER UN BON ÉTAT DE SANTÉ (PRODUCTIVITÉ) ET LA DIVERSITÉ DE LA PRAIRIE NATURELLE « GRAND PRÉ » POUR ASSURER DEUX FONCTIONS : UNE FONCTION DE PRODUCTION DE FOIN DE QUALITÉ AINSI QU'UNE FONCTION DE PÂTURAGE DE SÉCURITÉ AU DÉBUT DE PRINTEMPS POUR NOURRIR LES VACHES LAITIÈRES À FORTS BESOINS.

Pratiques mises en œuvre

DES PRATIQUES QUI SEMBLENT SIMILAIRES ENTRE 2020 ET 2021, MAIS QUI ONT UN IMPACT DIFFÉRENT EN FONCTION DU CLIMAT

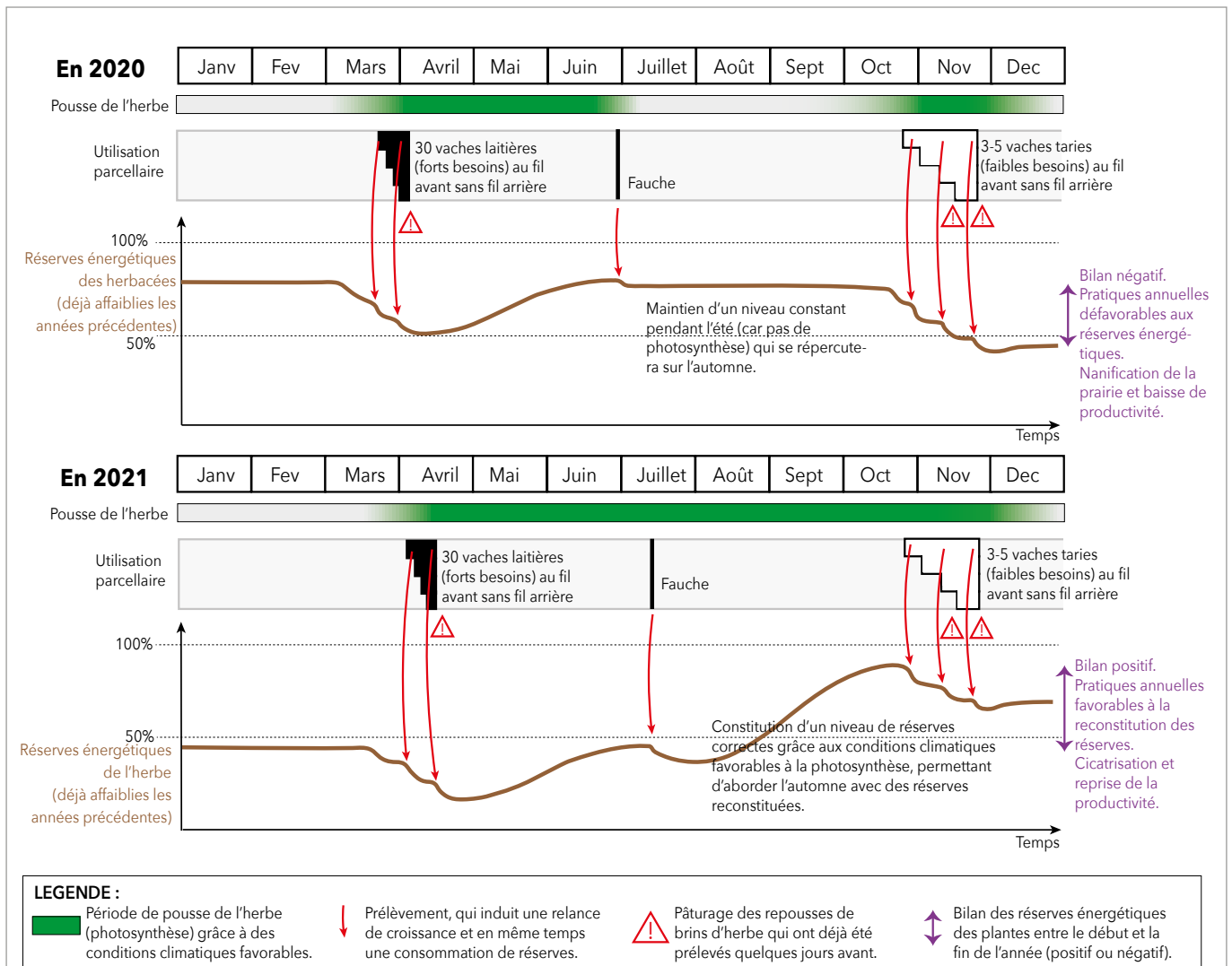
Ayant fait le constat d'une difficulté des plantes à survivre, les éleveurs décident d'adapter légèrement leurs périodes de prélèvements entre 2020 et 2021.

Pour les deux années, les pratiques suivantes ont été mises en œuvre :

- pâturage « au fil avant » au début du printemps lorsque la faible production d'herbe sur les autres parcelles ne suffit pas ;
- fauche après l'épiaison de la majorité des graminées.

La différence est le pâturage d'automne des vaches tarées :

- En 2020, il a été effectué en tout début d'automne, juste après l'été, au moment de la reprise de pousse.
- En 2021, il a été effectué en milieu d'automne après une longue période de pousse et donc de reconstitution par les plantes de leurs réserves énergétiques (3 mois). En effet, 2021 fut pluvieuse durant les mois d'août et septembre.



Pratiques effectuées en 2020 et 2021 sur le grand pré et leurs conséquences sur les réserves de certaines plantes selon le climat

Dans les pratiques actuelles, à chaque passage des vaches sur la parcelle, l'herbe sera prélevée plusieurs fois. En effet, avec un pâturage au fil avant sans fil arrière, l'herbe pâturée en début de séjour va repousser et pourra de nouveau être consommée par les vaches pendant la même période. Une partie de la prairie sera alors prélevée deux à trois fois par le troupeau.

Résultats

LA PRAIRIE SE CICATRISE, LA PRODUCTIVITÉ COMMENCE À SE RETROUVER

En octobre 2021, les éleveurs observent que là où il y avait des zones de mortalité en début d'année, de nombreuses plantes pérennes (graminées et légumineuses) ont recouvert le sol. Ce sont encore pour partie des jeunes plantules fragiles. De plus, les plantes semblent globalement moins nanifiées, garantissant une meilleure productivité pour la suite. Cela a été rendu possible grâce à l'adaptation du nombre de prélèvements par période de pousse : 6 prélèvements sur 5,5 mois de pousse en 2020 contre 6 prélèvements sur 8,5 mois de pousse en 2021.

LES VACHES ONT ÉTÉ NOURRIES AU PÂTURAGE DE MARS À OCTOBRE

En 2021, les éleveurs prévoient d'ouvrir les silos d'ensilage seulement au milieu du mois d'octobre (courant juillet 2020) face au ralentissement de la pousse de l'herbe. Cette année, le début de printemps ayant été particulièrement sec, la pousse de l'herbe était plus lente que d'habitude sur l'ensemble de la ferme, la prairie naturelle a assuré la fonction de sécurité à cette saison.

UNE PRISE EN COMPTE DES RÉSERVES DES PLANTES ET DES VARIABILITÉS SAISONNIÈRES INTERANNUELLES DANS LA DÉCISION DE PRATIQUES

Cette expérience a fait prendre conscience aux éleveurs que leur enjeu pour la suite sera de piloter la conduite de manière à obtenir un effet favorable sur le niveau de réserve plutôt que de subir aléatoirement des effets inattendus en conséquence d'une pratique mal ajustée à la réalité climatique de l'année.

Les éleveurs réfléchissent également à modifier la pratique de pâturage en « fil avant et fil arrière » (pas de fil arrière actuellement) de manière à réduire le nombre de prélèvements sur des repousses récentes, donc extrêmement sensibles du point de vue de la mise en réserve.



© C. CHAMPAILLER - PNR Pitiot

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

! Concevoir la conduite technique.

! Faire évoluer la végétation par les pratiques.

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr



ÉDITION :

SCOPELA, Novembre 2021

📍 73340 Bellecombe en Bauges

✉ c.agreil@scopela.fr
contact@paturajuste.fr

🌐 paturajuste.fr

RÉDACTION : SCOPELA, avec la contribution de Olivier Pitiot .

En partenariat avec



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR



SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr



ADHÉRER ET CONTRIBUER AUX ACTIVITÉS DU RÉSEAU : contact@paturajuste.fr - 06 32 71 58 81 - www.paturajuste.fr